

HAUTES-PYRÉNÉES MAG

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

SEPTEMBRE
2024



MOBILITÉS

LES ROUTES DÉPARTEMENTALES

REPORTAGE

UN ÉTÉ AU BORD
DE LA ROUTE

FOCUS

UN RÉSEAU ROUTIER
RENOUVELÉ TOUS LES 15 ANS

Une publication de :



SOMMAIRE



Tirage : 128 000 exemplaires - ISSN 2610-2951

Directeur de la publication : **Michel Pélieu**

Rédaction : **Julien Courdesses** - Mise en page : **Frédéric Metgé**

Crédit photos : **J. Courdesses, L. Gaits, R. Meyer**

Ce magazine est également disponible en version numérique sur le site hautespyrenees.fr

En couverture :

Routes départementales des Hautes-Pyrénées

Imprimerie : ROTO FRANCE IMPRESSION - 25 rue de la maison rouge - 77185 LOGNES

imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement.  Tous les papiers se trient et se recyclent

 **Département des hautes-pyrénées**

 Plus d'infos sur hautespyrenees.fr



“ La route est d’abord un service public ”

La gestion du réseau routier est une des principales compétences du Département. Concrètement qu’est-ce que cette mission englobe ?

Les routes départementales des Hautes-Pyrénées s’étendent sur près de 3 000 kilomètres. Elles sont entretenues et sécurisées chaque jour par les services du Département. Après l’accompagnement social, les routes représentent le secteur dans lequel nous mobilisons le plus de personnel. Près de 275 agents sont ainsi employés par le Département pour assurer les nombreuses missions qui nous incombent : entretien, réparation, construction, sécurisation. Nos agents opèrent depuis des centres d’exploitation, 25 au total, répartis sur tout le territoire. De jour comme de nuit, ils peuvent intervenir à toute heure en cas de danger signalé sur la route.

Certains l’oublient souvent mais la route est d’abord un service public. Un service utilisé chaque jour, par tous, quel que soit son mode de transport ou son motif de déplacement. La route fait partie intégrante de notre quotidien. C’est pourquoi son entretien et sa sécurisation sont pour moi une priorité. Depuis mon élection à la tête du Département, j’ai toujours été attaché à maintenir notre réseau routier en bon état en privilégiant un entretien régulier. Cela bénéficie à tous les usagers. C’est donc une préoccupation constante d’avoir des routes de qualité quelle que soit la période de l’année.

Quel budget le Département affecte-t-il à la gestion des routes ?

Deux enveloppes ont été votées en 2024. Une première de 8,6 millions d’euros est attribuée à l’entretien du réseau, aux réparations d’urgence et au déneigement pendant la période hivernale. Je suis d’ailleurs partisan depuis de longues années pour que l’entretien des chaussées et le nettoyage de leurs abords soient réalisés de manière fréquente, quitte à ce que les travaux soient parfois minimes. Cette politique d’entretien régulier nous permet ainsi de maintenir le bon état de nos routes et prolonger leur durée de vie.

La seconde enveloppe est quant à elle plus massive. Elle nous permet de financer les travaux d’aménagement et de réfection des routes ainsi que des ouvrages d’art ; mais également de maintenir à niveau notre parc d’engins et de matériel. 31,7 millions d’euros ont été votés pour cela en 2024. Les routes représentent le secteur dans lesquels les investissements du Département sont les plus importants. Ces dépenses sont indispensables pour garantir des routes de qualité sur le long terme.

Enfin, nous contribuons de manière indirecte à l’entretien des routes communales, qui sont bien évidemment du ressort des communes. Ces routes sont nombreuses. Elles font rarement partie du réseau routier principal, mais elles néces-

sitent aussi des travaux réguliers. Le Fonds d’Aménagement Rural, notre premier dispositif de soutien aux communes, leur permet ainsi de financer une partie de leurs travaux de voirie.

Quels sont les futurs grands chantiers routiers prévus dans les années à venir ?

Nous rénovons chaque année environ 200 km de routes sur l’ensemble du territoire. Près de 70 ouvrages d’art, notamment des ponts, font également l’objet de travaux.

Pour parler des projets structurants, nous restons en discussion avec l’agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées pour connecter la RD8 à l’échangeur de Tarbes Est. Le Département n’est pas en charge de cette section mais apportera une contribution significative. Ce projet est essentiel pour fluidifier l’axe Tarbes Bagnères. Je souhaite également que l’on améliore les conditions de circulation entre Soues et Pouzac, même si l’allongement des agglomérations dans ce secteur complique les solutions d’aménagements. Enfin, les études sont en cours pour la création de déviations au nord de Tarbes et de Vic-en-Bigorre. Ces deux projets sont prioritaires. ●

Michel PÉLIEU

Président du Département des Hautes-Pyrénées

UN ÉTÉ AU BORD DE LA ROUTE

Le Département emploie près de 275 agents pour entretenir et sécuriser son réseau routier. Reportage à l'agence du Val d'Adour, où le travail sur le terrain est quotidien.

Ce matin-là, deux agents d'exploitation des routes s'affairent sur un rond-point à l'entrée de Vic-en-Bigorre. Première mission de la journée, couper l'herbe et la végétation présentes sur le giratoire. 30 minutes plus tard, la zone est complètement nettoyée. Retour à l'agence des routes pour déposer le matériel et passer à un autre chantier. « La route de Vic est un axe très emprunté, explique Jérôme Bonnacarrère, responsable de l'Agence des Routes du Val d'Adour. Il y a les locaux mais aussi des gens en provenance du Gers et même de Bordeaux. Notre objectif c'est d'avoir un réseau principal parfaitement propre. La sécurité est prioritaire, mais nous voulons aussi montrer aux visiteurs que les routes sont belles dès qu'ils rentrent dans les Hautes-Pyrénées. »

Avec près de 475 km de routes départementales à gérer, l'agence du Val d'Adour a de quoi faire. Pendant l'été, le fauchage de la végétation au bord des voies constitue le travail principal des agents du Département.



Nettoyage d'un rond point à Vic-en-bigorre

« Cela représente environ un tiers de l'activité, précise Jérôme Bonnacarrère. Chaque bordure de route est nettoyée au minimum trois fois par an. Cette année nous avons d'ailleurs démarré une semaine plus tôt. Le printemps a été très pluvieux et l'herbe a poussé plus vite. Il a fallu attendre le retour des chaleurs de l'été pour que la pousse commence à ralentir. Le planning du fauchage est toujours établi à l'avance. Nous commençons toujours par les axes principaux. Ensuite nous essayons de nous caler sur l'agenda des fêtes locales pour les routes secondaires.

Les alentours des villages sont propres avant les festivités comme ça ».

UNE SURVEILLANCE QUOTIDIENNE

Si ces opérations paraissent anodines, elles ont pourtant un impact considérable sur l'état de la voirie départementale. « Le petit entretien coûte moins cher que les gros travaux, résume Jérôme Bonnacarrère. Une route qui n'est pas propre s'abîme plus rapidement ». Pour cela les mis-



sions des agents sont multiples et avant tout quotidiennes : nettoyage des bordures, curage des fossés, élagage, entretien de la signalisation, inspection des ponts, réparations des petites fissures. Tous les jours, par tous les temps, il faut veiller sur la route. « L'eau est le premier point de surveillance. En gardant les bordures propres, l'eau s'écoule dans les fossés. Si elle stagne sur la chaussée, elle s'infiltre dans le bitume et crée des fissures. C'est aussi pour ça que l'on élague souvent. Une route à l'ombre devient plus humide. Elle s'use plus vite. »

Autre mission essentielle : se rendre disponible à n'importe quel moment. Car sur la route, les aléas n'ont pas d'horaires. Pour cela, le Département s'attache à employer des agents habitant dans le même secteur que leur centre d'exploitation. Face aux urgences, connaître le terrain est indispensable. Dans le Val d'Adour, un agent est toujours mobilisable 24h sur 24 pour intervenir le plus rapidement possible. « Quand on est d'astreinte, on rentre chez nous le soir avec un camion contenant tout le matériel nécessaire pour faire face aux pro-

blèmes, explique Philippe Lagors, agent d'exploitation des routes. Tronçonneuse, pelle, balai, signalisation d'urgence, on a tout ce qu'il faut pour dégager et sécuriser les voies en cas d'intempéries ou d'accidents. Si la situation est trop compliquée, par exemple la chute d'un gros arbre sur la route, le collègue d'astreinte à Maubourguet peut nous rejoindre en renfort. »

A l'agence du Val d'Adour, Philippe Lagors consulte son planning avant de repartir sur le terrain. Pendant une bonne partie de l'été, la journée commence à 6 heures pour s'achever à 13 heures 30. « C'est d'abord un travail d'équipe, poursuit-il. On n'intervient jamais seul. On est toujours deux au minimum, c'est quand même plus agréable. Et puis ça permet aussi de transmettre nos astuces aux nouveaux. Je suis entré au Département en 1998, si je peux apprendre quelque chose aux plus jeunes, c'est toujours bien. » ●

UN RÉSEAU ROUTIER RENOUVELÉ TOUS LES 15 ANS

Depuis 2015, le Département a adopté une politique de gestion à long terme pour l'entretien de son réseau routier. Cette stratégie a renforcé la qualité globale et la sécurité des routes départementales.



3 000 km

de routes départementales

200 km

renouvelés chaque année



275

agents du Département
chargés de l'entretien et de
l'exploitation des routes



12 ans

C'est le temps
de renouvellement
d'une route du réseau
principal (1 000 km)



15 à 18 ans

C'est le temps moyen
de renouvellement
d'une route du
réseau **secondaire**



94 %

du réseau routier classé
en bon état*, dont
76 % en très bon état

40,3

millions d'euros

consacrés à l'entretien et aux travaux d'aménagement des routes
en 2024. Le Fonds d'Aménagement Rural (FAR) accompagne
également les communes pour l'entretien de leurs propres
voieries : **7,8 M € en 2024**

*Résultats tirés des inspections annuelles réalisées par le système Road-AI



INNOVATION : QUAND LA CHAUSSÉE SE RECYCLE

Pour rénover ses routes, le Département a fait appel à une technique unique permettant de recycler le bitume existant. Une solution plus responsable et moins onéreuse.

A première vue le chantier ressemble à une réfection de chaussée classique. Mais le procédé utilisé cet été par le Département entre Chelle-Debat et Osmets sur la RD 632 est d'un tout autre genre. En effet, 7,5 km de routes ont été rénovés en utilisant le bitume déjà existant.

« La machine est dotée d'une fraise qui grignote la chaussée sur une hauteur de 10 cm, détaille Emmanuel Lavigne, Directeur de l'aménagement des Routes départementales. Les matériaux récupérés sont malaxés, on y incorpore juste un peu d'eau et de bitume. Cela permet de recharger l'enrobé et de le déposer immédiatement sur la chaussée, comme neuf. »

100 % DES MATÉRIAUX RÉUTILISÉS

Pour le Département, cette technique ne présente que des avantages. « D'habitude quand on refait

une route, les agrégats sont transportés par camion jusqu'à une centrale à bitume avant de revenir sur le chantier. Avec le retraitement sur place, nous évitons près de 800 voyages en poids-lourd. C'est 12 000 tonnes de CO² économisées, une réduction de 80 % du bilan carbone. » Un gain environnemental considérable, d'autant plus que le système est moins coûteux, entre 20 et 40 % moins cher en fonction de la longueur des voies à retraiter.

Le procédé demande toutefois de respecter quelques critères. Le nouvel enrobé étant appliqué à froid, il doit être posé entre avril et octobre. Les températures hivernales ne lui permettent pas de bien adhérer. La durée de séchage, plus longue, nécessite également de pouvoir fermer la route à la circulation pendant 3 semaines. Les usagers retrouveront alors un bitume comme neuf, 100 % recyclé sur place. ●

DANS LES COULISSES

Une route sûre est d'abord une route entretenue. Tous les ans, l'ensemble du réseau départemental est nettoyé mais aussi surveillé par les agents du Département. Ce travail quotidien assure également une meilleure longévité aux routes. Exemple de différents travaux en image.



Réalisation de la peinture routière dans le col d'Aspin



Inspection d'un pont à Galan. Chaque ouvrage est inspecté en détail tous les trois ans



Utilisation d'un robot faucheur au bord de la voie rapide entre Lourdes et Argelès-Gazost



Pose d'un enrobé expérimental produit par le Département à Oursbelille



épide (D821)



Fauchage avec une épaveuse dans le Val d'Adour

LES EXPERTS DU BITUME

Le Département dispose de son propre laboratoire des routes. Trois agents spécialisés interviennent régulièrement pour ausculter et évaluer l'état des chaussées. Un travail de surveillance indispensable.

Chaque année, près de 50 km de routes sont scrupuleusement examinés par le laboratoire routier départemental. L'objectif ? poser un diagnostic sur l'état de l'enrobé et proposer le chantier le plus adapté pour remettre la route en état.

L'évaluation commence d'abord en testant la déformation de la route sous le passage d'un camion de 13 tonnes, un poids de référence. Ensuite, à la manière des glaciologues, les agents du labo prélèvent un échantillon de la route à analyser pour retracer son histoire. Le bloc de bitume foré dans la chaussée peut ainsi atteindre jusqu'à 40 cm de profondeur. « On ne peut pas évaluer l'état d'une route à une simple observation de surface, explique Nicolas Naude, l'un des deux laborantins. Il se passe aussi des choses à l'intérieur. C'est pour cela que le carottage est indispensable. Ces prélèvements nous permettent d'examiner en détail l'ensemble des couches qui composent la route. »

Une fois rentrés au laboratoire, chaque échantillon est ausculté avant de faire l'objet d'un rapport



complet sur le niveau de dégradation de la chaussée.

« Tous les agents du labo sont formés sur place, détaille Charles Dombideau, chef du service. C'est un domaine d'expertise vraiment très spécifique. Certains Départements ont d'ailleurs fait le choix de

confier ces missions à des laboratoires privés. Ce n'est pas le cas ici. Notre expertise permet de proposer les solutions de travaux les plus adaptées à l'entretien du réseau. Pour le Département, maîtriser les techniques routières est un atout considérable. » ●

CONTRÔLE QUALITÉ

Au-delà de la surveillance, le laboratoire effectue également un contrôle de la qualité des matériaux utilisés pendant les travaux de rénovation de chaussée. En fonction du chantier, les enrobés, bétons et autres granulats commandés par le Département auprès des entreprises doivent respecter une composition précise.

À QUOI SERVENT LES GRAVILLONS ?

Ils ont beau être petits, les automobilistes ne les aiment pas tellement. Et les cyclistes encore moins. Les gravillons sont pourtant indispensables pour stabiliser le bitume. Explications.

POURQUOI METTRE DES GRAVILLONS SUR LA ROUTE ?

La technique des enduits superficiels, appelée également « gravillonnage », permet de redonner de l'adhérence aux chaussées dégradées et de les protéger des infiltrations d'eau. Elle est aussi beaucoup moins chère qu'un chantier d'enrobé classique. Ce procédé a également un impact environnemental plus léger. Il prolonge la durée de vie de la route en réduisant la fréquence des travaux plus lourds. Il réduit enfin le volume des matériaux utilisés grâce à une application « à froid », donc moins de transport mais aussi moins de consommation d'énergie.

POURQUOI JE N'EN VOIS QUE L'ÉTÉ ?

Le gravillonnage ne peut se faire que sur une route parfaitement sèche et quand il fait plus de 10 degrés. Il ne doit pas y avoir d'humidité dans l'air ni de brouillard. C'est pourquoi ces travaux ont souvent lieu à la fin du printemps ou au cours de l'été.

COMBIEN DE TEMPS ÇA DURE ?

Concrètement, une émulsion de bitume faisant office de colle est étalée sur la chaussée puis recouverte d'une couche de gravillons d'environ 1 cm. La prise complète dure une à deux semaines en fonction de la météo. Le Département se charge ensuite de balayer et d'aspirer les gravillons n'ayant pas adhéré à l'émulsion.

QUELLE EST LA CONDUITE À ADOPTER QUAND JE VOIS DES GRAVILLONS ?

Le Département signale systématiquement la présence de gravillons sur la route avec des panneaux d'information. Restez prudent à l'approche de ces chantiers. L'attitude la plus simple est de limiter sa vitesse sur la portion de route gravillonnée.

JULIEN ZANIBELLATO

PEINTRE ROUTIER



Agent du parc routier, Julien est notamment chargé de peindre les différentes marques de signalisation au sol. Avec son équipe, il parcourt les routes départementales des Hautes-Pyrénées tout au long de l'année.

Comment se déroule un chantier de marquage ?

Il y a différentes phases. Quand on arrive sur site, la route est toute noire, il n'y a aucune bande blanche au sol. Nous commençons d'abord par un pré-marquage du chantier, c'est le petit trait blanc que l'on voit au milieu de la route. Il sert à guider notre machine pour peindre les bandes définitives. On commence par les rives, c'est le nom que l'on donne au bord de la route, puis on finit par l'axe au milieu.

Notre saison de marquage commence à partir de mi-mars si les conditions météo le permettent et dure jusqu'à fin novembre voire début décembre. Pendant l'hiver nous restons à l'atelier. Cela nous permet de faire l'entretien de toutes les machines et ne pas être embêté par des pannes à la saison suivante.

Quelles sont les exigences de votre métier ?

J'ai une formation de mécanicien auto. J'ai intégré le Département il y a 10 ans maintenant. C'est un métier qui demande une sacrée technicité. Il faut

savoir être rigoureux pour tracer les lignes. On travaille aussi sur des routes qui sont ouvertes à la circulation. Les usagers ne font pas toujours attention à nous. On reste vigilant et on veille les uns sur les autres parce que l'on se fait confiance mutuellement. Sur le terrain on arrive à se comprendre juste par les gestes. Pas besoin de parler.

Quels sont les aspects de ce métier qui vous plaisent ?

Le travail est toujours le même mais nous échangeons régulièrement les postes dans l'équipe pour que les tâches ne deviennent pas répétitives. Ce n'est pas un métier rébarbatif, on change à chaque fois de secteur. Ce sont toujours les mêmes choses qui reviennent mais dans différents endroits. A chaque nouveau chantier on s'adapte. Et grâce à mon métier je connais aussi toutes les routes du département des Hautes-Pyrénées. ●



12 juin. Les escales électro reviennent à l'Escaladieu !

Cette 3^{ème} édition a ouvert de la plus belle des manières la saison estivale au cœur d'un lieu unique : l'abbaye de l'Escaladieu ! Une soirée à guichets fermés et un public conquis !

L'ACTU SUR NOS RÉSEAUX



25 août. La Flamme Paralympique à Lourdes !

Nathalie Tyack, dernière haut-pyrénéenne à avoir participé aux Jeux paralympiques d'hiver à Vancouver en 2010, et Paul Henri Delerue, médaillé de bronze en snowboardcross aux JO de Turin en 2006, étaient les deux relayeurs choisis par le Département à l'occasion de cette journée de fête.



1^{er} juillet. Portrait d'Alexis, berger en Vallée d'Aure

De sapeur-pompier volontaire à berger, il n'y a qu'un pas ! A 28 ans, Alexis réalise son rêve : vivre en pleine nature avec son troupeau sur les hauteurs d'Aulon.



19 juillet. Une édition exceptionnelle pour le Pyrénées Cycl'n Trip

Avec plus de 6 600 passages, la 8^{ème} édition Cycl'n Trip a battu des records de fréquentation ! Tout au long de la semaine, les passionnés de vélo ont profité des cols mythiques des Hautes-Pyrénées, fermés aux voitures pour l'occasion.



1^{er} août. Bravo à Maxime Pianfetti !

16 ans après Nicolas Lopez, médaillé d'or à Pékin, Maxime Pianfetti écrit une page de plus dans l'histoire de l'escrime Haut-Pyrénéenne aux Jeux Olympiques ! L'escrimeur tarbais décroche le bronze en sabre par équipe.

Groupe Nos territoires en commun

EN ROUTE...

L'enveloppe consacrée aux routes départementales représente près de 40 millions d'euros soit environ 10 % du budget avec 3 000 km de routes à entretenir dont 1 000 en zone de montagne.

C'est un enjeu majeur pour notre département et nous remercions l'ensemble des agents qui œuvrent au quotidien.

Nous nous félicitons de la politique volontariste et unanime qui aide les communes à financer les travaux de remise en état des voiries communales.

D'autres sujets essentiels nous tiennent particulièrement à cœur et en prenant acte de l'élection de nos députés M. Fégné et M^{me} Ferrer, nous serons attentifs à leurs actions sur trois points particuliers qui nous semblent d'importance majeure pour les Hautes-Pyrénées :

- La réforme de la loi Zéro Artificialisation Nette des sols, qui pénalise nos communes, est à adapter pour prendre en compte la spécificité de territoires comme le nôtre.
- L'offre de soins sur notre département en général, et notre attachement à l'hôpital commun en particulier.
- L'avenir de la zone aéroportuaire essentielle à notre économie et nos emplois, et dont la Délégation de Service Public devra être renouvelée d'ici peu.



*Vos Conseillers départementaux :
David LARRAZABAL et
Laurence ANCIEN - Tarbes 3
Geneviève QUERTAIMONT et
Jean-Michel SÉGNÉRÉ - Moyen Adour*

Groupe Passionnément Hautes-Pyrénées radicalement solidaires

DES ROUTES ET DES HOMMES

Le Conseil départemental consacre chaque année une importante enveloppe budgétaire pour l'entretien, la sécurisation, l'aménagement et la modernisation des routes départementales et de nombreux ouvrages d'art (ponts, rocadés...).

Les conditions de circulation des Haut-Pyrénéens restent notre priorité pour faciliter ou réduire les trajets avec, par exemple, la création de déviations. C'est aussi un moyen efficace de limiter les nuisances dans les centre-bourgs. La qualité de vie des habitants de Vic-en-Bigorre, Maubourguet, Cadéac ou Soues s'est ainsi nettement améliorée, tout comme celle de nombreux Tarbais grâce à la rocade nord-ouest.

La qualité de nos routes est également importante pour l'accueil des touristes (1^{er} secteur économique du 65) venus skier, randonner ou simplement découvrir notre département, sans oublier les nombreux cyclistes - y compris locaux - qui aiment rouler dans le sillage du Tour de France.

La recherche d'efficacité et l'innovation sont au cœur de notre stratégie. Elles

Groupe Socialistes et Apparentés

**LES ROUTES DÉPARTEMENTALES DU FUTUR,
DES VOIES PLUS FLUIDES POUR TOUS**

Les grands projets routiers à venir s'attachent à améliorer les liaisons et à faciliter les déplacements en structurant toujours plus et mieux le réseau viaire des Hautes-Pyrénées. Le Département, conscient des défis posés par l'augmentation des flux des véhicules et la protection des zones habitées, a fait preuve d'une stratégie ambitieuse pour moderniser et adapter son réseau routier. D'autres projets ont aujourd'hui été engagés. Parmi les initiatives majeures, le contournement Nord de Tarbes, visant à préserver le tissu urbain, permettra une circulation des usagers plus fluide et mieux sécurisée. Cette infrastructure essentielle pour faciliter les déplacements quotidiens des habitants ainsi que pour dynamiser les échanges économiques et touristiques raccordera la RN21 à la rocade Ouest.

D'autres réalisations passées, tels que les aménagements sur la D929 pour désenclaver les vallées d'Aure et du Louron, les contournements d'Andrest, de Pujo et de Vic-en-Bigorre ou bien la 2x2 voies de la Vallée des Gaves, illustrent la volonté du Département de créer un maillage routier performant. Parmi les objectifs atteints, éloigner le trafic routier des secteurs urbanisés pour réduire les nuisances sonores et atmosphériques et améliorer les déplacements de toutes natures. Ces infrastructures routières favorisent également l'attractivité touristique en offrant un accès simplifié aux sites emblématiques des Hautes-Pyrénées.

Le Département, en modernisant son réseau routier, ne se contente pas de répondre aux besoins immédiats des usagers, il anticipe les évolutions futures. Cette vision stratégique permet de garantir un réseau adapté et pertinent, capable de soutenir le développement économique, de faciliter les mobilités quotidiennes, et d'accueillir les flux touristiques croissants.

*Vos Conseillers départementaux :
Joëlle ABADIE - Vallée de l'Arros et des Baïses
Maryse BEYRIÉ - Neste-Aure-Louron
Yannick BOUBÉE et Geneviève ISSON - Aureilhan*

permettent de faire des économies (temps, matériaux, carburant) et de s'inscrire dans une vision de développement durable. Le « recyclage » de route réalisé à Chelle-Debat l'illustre parfaitement.

Les bons résultats de notre collectivité sont le fruit de la volonté politique de notre majorité départementale, portée par notre Président Michel Pélieu, et du travail de nos équipes que nous souhaitons ici remercier pour leur dévouement au quotidien. Qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente, de jour comme de nuit, ils interviennent pour garder nos routes toujours ouvertes.

Vos Conseillers départementaux :

Louis ARMARY, Marc BÉGORRE, Pierre BRAU-NOGUÉ, Maryse CARRÈRE, Nicole DARRIEUTORT, Nicolas DATAS-TAPIE, Evelynne LABORDE, Isabelle LAFOURCADE, Laurent LAGES (Président), Monique LAMON, Thierry LAVIT, Michel PÉLIEU, Pascale PÉRALDI, Stéphane PEYRAS, Marie PLANE, Bernard POUBLAN, Marie-Françoise PRUGENT, Frédéric RÉ, Véronique THIRAULT, Bernard VERDIER

Groupe Communiste

ROUTES DÉPARTEMENTALES

Depuis les actes de décentralisation de 1982, qui rendent autonomes les collectivités territoriales, et responsables de l'entretien des routes faisant partie de leur patrimoine, le Département possède la compétence des routes départementales.

Le Département des Hautes Pyrénées gère près de 3 000 km de routes, et donc, les dépenses liées à l'entretien, l'aménagement et la construction sont à sa charge.

Deux grands projets sont à l'étude actuellement, la déviation Nord-Ouest de Vic en Bigorre et le contournement Nord de Tarbes.

Ces projets avancent et sont au stade de l'établissement des dossiers préalables à la déclaration d'utilité publique.

En ce qui concerne le contournement Nord de Tarbes, élément structurant indispensable de l'agglomération tarbaise, c'est le Département qui sera le maître d'ouvrage.

Cette déviation réclamée depuis longtemps par les élus et les populations concernées, améliorera considérablement les trafics de circulation ainsi que les passages des poids lourds dans les villes de Bazet, Bours, Aureilhan et Séméac.

Ce barreau de 3 km est estimé à presque 30 millions d'euros avec un ouvrage d'art important surplombant l'Adour.

L'Etat aujourd'hui, ne devrait pas participer à son financement ; en revanche, nous espérons que l'agglomération TLP le fera, car il fait partie intégrante de l'agglomération tarbaise.

Nous réclamons cette rocade depuis de nombreuses années. Le Conseil départemental est à l'initiative du projet ; les études sont lancées et vous pouvez compter sur nous pour suivre ce dossier et contribuer à le faire aboutir.

Vos Conseillers départementaux :

Jean BURON - Vice-Président des routes et des transports,
Andrée SOUQUET

Groupe Progrès & Solidarité

LUTTE CONTRE L'HABITAT DÉGRADÉ : LE DÉPARTEMENT IMPLIQUÉ

La situation juridique des immeubles d'habitation en état de délabrement est très complexe car elle implique dans sa réponse de nombreux acteurs : administrations (autorité préfectorale et communale), bailleurs, services sociaux, associations, locataires et chacun a un domaine d'intervention.

En la circonstance : **le Département**, avec l'instance de lutte contre l'habitat indigne, le Préfet, et enfin les maires, sont tous mobilisés.

La loi du 9 avril 2024 s'inscrit dans une stratégie d'efficacité et de réduction du risque !

Mais qu'appelle-t-on habitat indigne ?

Cette notion juridique par une loi du 31 mai 1990 dite « loi Besson » dispose que : « *constitue un habitat indigne les locaux ou installations utilisés et impropres par nature à cet usage ainsi que les logements dont l'état ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé.* »

La loi du 9 avril 2024 renforce les outils mis à la disposition des élus locaux dont **le permis de louer** (police de mise en sécurité ou du traitement de l'insalubrité).

Enfin cette loi visant à l'accélération et à la simplification de la rénovation de l'habitat dégradé permet à nos élus, conseillers départementaux du **groupe Progrès et Solidarité** de participer et se mobiliser pour soutenir des actions de mise en place effective de cette loi.

Vos Conseillers départementaux :

Virginie SIANI-WEMBOU et Frédéric LAVAL - Tarbes 1

Andrée DOUBRERE et Gilles CRASPAY - Tarbes 2



SAISON CULTURELLE
DE VILLES
EN VILLAGES

LES ESCALES D'AUTOMNE

29 SEPT > 29 NOV 2024



HAUTESPYRENEES.FR